

48 - Manifestations commerciales et artisanales - Subventions à des associations de commerçants

M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur : Diverses manifestations commerciales et artisanales sont programmées courant 2015 pour lesquelles le soutien de la Ville est sollicité :

I - Opération organisée par Inter bio Franche-Comté

Inter bio Franche-Comté organise le printemps du bio, samedi 25 et dimanche 26 avril 2015.

Cette manifestation éco-responsable, avec notamment l'utilisation de vaisselle lavable et de gobelets Ecocup consignés, lavables et recyclés, personnalisés aux couleurs du Printemps Bio, se déroulera place de la Révolution à Besançon et propose un week-end festif placé sous le signe de la production bio locale :

- Un marché gourmand pour déguster et acheter les produits bio de la région,
- Une mini ferme et de nombreuses animations, pour les petits et les grands : spectacles, balades en calèche, sculptures de ballons, initiation au jardinage, massages bien-être...,
- Une restauration bio et une buvette, accompagnées d'intermèdes musicaux tout au long du week-end,
- Un repas champêtre bio et local suivi d'un concert le samedi soir.

Le budget de cette opération s'élève à 14 000 €, le soutien de la Ville de Besançon est sollicité à hauteur de 2 000 €.

II - Opérations organisées par Métiers d'Art en Franche-Comté

Au moment où l'industrie, le commerce, l'agriculture, connaissent de profondes mutations et restructurations, les professionnels des Métiers d'Art ont un avenir, en sortant de leur isolement. L'organisation en réseau est vitale pour toutes les activités des Métiers d'Art, qu'elles concernent la restauration ou la conservation du patrimoine, l'objet utilitaire ou décoratif, l'œuvre unique et artistique.

Dans ce contexte, MÉTIERS D'ART EN FRANCHE-COMTÉ est devenu, au fil des ans, un groupement professionnel de développement, de moyens et de formation. C'est la pérennité des ateliers et de leurs activités qui en est l'objectif principal. Les grands axes de son programme s'ordonnent autour de la communication, la commercialisation, la formation et la conquête de nouveaux marchés.

C'est pourquoi l'association Métiers d'Art en Franche-Comté organise deux rendez-vous importants, le premier, lié aux journées nationales des métiers d'art se déroulera les 28 et 29 mars 2015, sur le parking des Jacobins à Rivotte, le second en alternance une année sur l'autre avec les bijoux de créations, le marché de potiers créateurs à Granvelle.

II.a) Les journées des métiers d'art

Cette manifestation, s'inscrit dans le cadre des journées européennes des métiers d'art et conclura la semaine dédiée aux métiers d'art ; elle accueillera une vingtaine d'exposants d'art, potiers, luthiers, bijoutiers, tapissiers, décorateurs, etc., ainsi que des démonstrations des savoirs faire de ces artisans créateurs.

Installés sous chapiteaux, ces artisans auront à cœur de présenter leurs métiers en direction de la jeunesse en promouvant des filières parfois méconnues. Le soutien de la Ville est sollicité pour 2 000 € sur un budget total de 20 000 €.

II.b) Le marché de potiers créateurs

L'association organise également, en alternance d'une année sur l'autre avec Baume-les-Messieurs, le marché des potiers créateurs. Celui-ci se déroulera les 30 et 31 mai 2015 sur l'esplanade Granvelle. Différentes facettes du savoir-faire du métier de potier seront dévoilées dans le cadre d'un programme riche et varié:

- EXPOSITION-VENTE : 40 céramistes présents, tous les créateurs présenteront leurs dernières créations dans l'art de la table, la sculpture, la décoration intérieure et extérieure, la mode... De nombreuses matières et techniques seront présentées : faïence, terre vernissée, porcelaine, raku, grès, ...
- ATELIER DES ENFANTS : Tous les ans de nombreux enfants (environ 200) se pressent autour de l'atelier durant les 2 jours d'exposition pour réaliser une pièce qu'ils offriront à leurs parents.
- CONCOURS DE CREATION : Les céramistes travailleront sur un thème pour réaliser une pièce d'exception. La meilleure d'entre elles sera récompensée de prix dont celui de la Ville de Besançon au premier.
- DÉMONSTRATIONS DE SAVOIR-FAIRE : Devant l'affluence du public aux stands des démonstrations, MAFC renouvelle cette animation.

Le budget de cette opération se monte à 15 000 € environ, pour lequel il est demandé le renouvellement du soutien de la Ville à hauteur de 4 850 €.

III - Samedis piétons - Complément d'animations

En complément des animations développées pour les samedis piétons, l'association «la boucle», domiciliée rue de la Madeleine à Besançon, et dont l'objet est de promouvoir la création contemporaine et d'organiser des événementiels, a été sollicitée pour animer «Les samedis piétons».

Quatre places sont à animer dans le cadre d'un programme dont l'objectif est de conduire à la déambulation du centre-ville : la Place de la Révolution, la place Jouffroy d'Abbas, le Square Saint-Amour et la place Granvelle.

Plusieurs troupes animeront les places en variant les prestations et les genres artistiques : musiques du monde, musiques actuelles ou plus traditionnelles, théâtres de rues, seront autant de thématiques proposées aux visiteurs.

Une subvention de 3 000 € est demandée à la Ville pour réaliser ces animations.

IV - Troc des Chaprais

Cette année, le troc des Chaprais se déroulera le dimanche 6 septembre 2015, entre les Instants Gourmands et la cavalcade de Saint-Ferjeux (le 13 septembre). Ce sont ainsi trois week-ends successifs d'animation qui seront proposés aux Bisontins.

De la rue de Belfort à la place Flore, 250 exposants accueilleront les visiteurs, lesquels profiteront des commerces sédentaires du quartier et des différentes animations place de la Liberté.

Une aide de 4 000 €, reconduisant les soutiens des années précédentes, est demandée pour cette opération.

Le montant total de ces subventions s'élève à 15 850 €. En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.91/6574 CS 10011.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à décider :

- d'attribuer une subvention de 2 000 € à Inter bio Franche-Comté, 6 850 € à Métiers d'Art en Franche-Comté, 3 000 € à l'association de la Boucle et 4 000 € à l'association des Commerçants des Chaprais,

- de mettre à disposition des moyens logistiques pour leurs réalisations,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des abstentions ? Des oppositions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 8 avril 2015.